

# Notes sur un rapport d'inspection des carrières de marbres de Provence en 1712

---

Les sommes considérables que Louis XIV engloutit dans la construction des maisons royales, l'amour du luxe et la pompe qu'il manifesta en toute occasion, l'influence de l'Italie et les conseils de ses architectes et décorateurs, Le Vau, Mansard ou LeBrun, le portèrent à utiliser largement un matériau somptueux et coûteux, le marbre.

Dès 1664 non seulement des commandes importantes furent passées en Italie et en Flandres, pays traditionnellement fournisseurs, le premier en marbres blancs et de couleurs de haute qualité le second en marbres de couleurs seulement d'une qualité inférieure, mais les carrières françaises des Pyrénées et de Languedoc furent exploitées intensivement et donnèrent des marbres de couleurs aussi appréciés que ceux d'Italie et en quantité abondante.

La presque totalité des approvisionnements provenait de ces trois régions ; mais, afin de multiplier les variétés, certains gisements moins importants furent mis à contribution ; leurs produits entrèrent pour une part modeste dans les magasins du roi et fournirent aux décorations d'architecture ou à l'ameublement une note suffisamment originale pour mériter d'être signalée. Tels sont les brocatelles d'Espagne, les misques (1) de Sicile, les marbres du Bourbonnais et les brèches de Provence.

De 1664 à 1712, et surtout de 1664 à 1685 des quantités importantes furent achetées, rendues à Paris, à divers marchands. Mais en 1712, le duc d'Antin qui avait été nommé en 1708 à la Direction

---

(1) Misque, de l'italien Mischio (Hist. nat. minér.), nom que les Italiens donnent à un marbre mélangé de différentes couleurs et qui semble formé de l'assemblage de plusieurs fragments de marbre qui se sont, pour ainsi dire, collés pour ne faire qu'une même masse (gde Encyclopédie 1765).

des Bâtiments organisa un Service des marbres qui devait permettre des achats à meilleur compte et de meilleure qualité. Ce service avait à sa tête le Contrôleur général des marbres du Royaume qui résidait à Paris et avait sous ses ordres le Contrôleur des Marbres aux Pyrénées-Languedoc qui, résidant à Montrejeau (2), (Haute Garonne) dirigeait l'exploitation aux Pyrénées et effectuait les achats de marbre de Caunes. (3) Il était secondé par l'Inspecteur des marbres du Languedoc qui résidait à Toulouse et par l'Inspecteur aux Carrières des Pyrénées qui résidait à Sarrancolin (4) (Hautes Pyrénées). A Rouen, Bordeaux et Marseille un Inspecteur des Marbres contrôlait les entrées et sorties du port, veillant à l'application de la législation particulière aux marbres, telle qu'elle était définie par l'édit de 1601 et l'arrêt du 11 février 1700.

La création du Service des marbres en 1712 correspondait à une remise en exploitation et au renouvellement des marchés. Le duc d'Antin, afin de connaître l'état des carrières, leurs richesses, leurs possibilités, le prix de leur matériau, envoya, de temps à autre, le Contrôleur général en tournée d'inspection. La première inspection de Tarlet faite en 1712 donna lieu à deux rapports détaillés, l'un sur les carrières des Pyrénées-Languedoc, l'autre sur celles de Provence.

Tarlet se rend à Bordeaux, puis à Toulouse, Sarrancolin, Campan, (5) St Beat, (6) passe en Languedoc, à Caunes qu'il quitte le 22 septembre 1712 pour Marseille où il rencontre Blondel de Juvencourt, commissaire général des galères qui, pour l'aider dans sa visite des carrières de Provence, lui adjoint Jean Garavaque (1673-1754), sculpteur du roi à l'Arsenal. Tarlet effectue cette visite en compagnie de Garavaque et de Masse, et le 12 octobre 1712, rédige un mémoire qu'il adresse au Directeur des Bâtiments, accompagné d'une lettre dans laquelle il disait : « Je viens d'arriver de faire la visite des *carriers* de cette province avec le Sr Garavaque, sculteur du Roy a l'*arsenal* de cette ville qui m'a *menée* dans toutes les *carriers*, je vous envoie cy joints monseigneur le mémoire que j'*ay* faitte ou les couleurs et les qualitez des marbres i sont expliqués. Les endroits où il *ce* tire, la distances des lieux jusqu'à la mer et a quoy

(2) ch. l. cant., arr. de St Gaudens, au confluent de la Neste et de la Garonne.

(3) Aude - canton de Peyriac - Minervois, arr. de Carcassonne.

(4) Htes Pyrénées, cant. d'Arreau, arr. de Bagnères-de-Bigorre.

(5) Htes Pyrénées, ch. l. cant., arr. de Bagnères-de-Bigorre.

(6) Hte Garonne, ch. l. cant., arr. de St Gaudens.

ils se peuvent monter...» (Let. de Tarlet au Directeur des Bâtiments, Marseille, 11 oct. 1712, A.N.O. 12072).

Et voici le mémoire :

### Mémoire sur les marbres et carrières de Provence

envoyé par le Sr Tarlet le 11 Oct. 1712

Mémoire de la qualité des marbres et de l'Etat de leurs carrières  
que nous avons veu et visite dans la Provence

#### Premièrement

##### Carrière du Tholonet (7)

Cette carrière appartient à Monsieur de Galifet, gentilhomme et seigneur du Tholonet, habitant de la ville d'Aix en Provence d'où la carrière est éloignée d'une lieue.

Ce marbre est une brèche en cailloux jaunes, gris de souris, rouges, couleur d'agate et traversé de quelques petites veines blanches. La roche en est fort solide et on pourrait en tirer de fort grands blocs dans l'endroit que nous avons marqué, et où il faut absolument s'attacher pour commencer une bonne carrière. Du Tholonet à Marseille où il faut qu'il soit transporté pour l'embarquement il y a six lieues, d'assez beau chemin, une charrette ne peut pourtant y aller qu'en deux jours et selon l'estime qui en a été faite entre nous, le Sr Caravaque et d'autres gens qui sont au fait de ces ouvrages le dit marbre rendu à Marseille pourra revenir à cinq livres dix sols le pied cube mesure de France.

##### Carrière de Trets (8)

Cette carrière est à l'extrémité de la montagne, auprès de l'hermitage de St Jean et distants du village de Trets environ d'une lieue chemins rompus. Elle appartient à Lazare Veirier marbrier et habitant dudit Trets.

Le marbre en est d'un rouge couleur de brun rouge, caillouté de

(7) Bouches-du-Rhône, arr. et cant. d'Aix-en-Provence.

(8) Bouches-du-Rhône, ch. l. cant., arr. d'Aix-en-Provence.

jaune, de gris, et veiné au surplus de quelques veines blanches ayant à peu près le coup d'œil de Brocatelle. On peut en tirer d'assez grands blots dans l'endroit que nous avons marqué comme étant le plus beau et le plus solide de la roche. Il faut pour l'embarquement qu'il soit transporté à Marseille d'où il est éloigné de sept lieues et où il faudra trois grands jours d'été pour les charrettes, attendu que les chemins sont extrêmement gatzés et ainsi on conte qu'il reviendra rendu sur le quay de Marseille à six livres le pied cube.

### Carrière de Poussiou (9)

Cette carrière est appelée la vieille carrière de Roquefeuil, elle est dans la terre d'un vieux marquis qui porte le même nom, distante du village de Poussiou où il faut passer d'environ d'une lieue de mauvais pays.

Le marbre en est à peu prêt comme celui de Trets, le rouge en est même plus vif, il tient aussi en jaune de celui de la Ste Baume. Il a la beauté de l'un et de l'autre et au surplus la roche est plus grande et plus solide. De la carrière à Marseille où il doit être transporté, il y a sept grandes lieues sur le chemin de Trest, ce que joint à la difficulté de la montagne, il faudra quatre jours aux charrettes pour y arriver et on conte que ledit marbre rendu à Marseille reviendra à six livres dix sols le pied cube.

### Carrière de St Maximin (10)

Cette carrière est éloignée de St Maximin environ d'une demy-lieue sur le chemin de Tournes, e'le est dans la propriété d'un mulletier habitant dudit lieu nommé Pierre Cosne dit des Antoinnes.

Le marbre en est d'un fond couleur de minime taché et vainé de jaune par grandes et petites taches tantôt rondes tantôt quarrées ; on pourra en tirer des blocs assez raisonnables puisque la roche que nous avons marqué paroît être assez solide ; il faut pour l'embarquement le transporter à Marseille d'où il est distant environ de huit lieues, le chemin est par Trests, il faudra quatre jours aux charrettes pour arriver et on conte qu'il reviendra à six livres dix sols le pied cube.

(9) Var, cant. St Maximin, arr. de Toulon.

(10) Var, ch. l. cant., arr. de Toulon.

### Carrière de la Ste Baume (11)

Cette carrière est au Plan d'Haut dans la propriété d'un laboureur dudit lieu distant de l'abbaye de la Ste Baume environ de demy lieue.

Le marbre est d'un rouge un peu plus pale que celui de Trest. Il est mêlé de jaune et de blanc, tirant encore sur le brocatelle. La carrière en est en très mauvais ordre, on pourroit pourtant en tirer d'assez gros blots dans l'endroit que nous avons marqué; il faut le transporter à Marseille qui en est éloigné de sept lieues, les charrettes mettront trois jours et on conte qu'il reviendra sur le même pied que celui de Trest c'est à dire à six livres le pied cube.

### Carrière du St Pilon (12)

Cette carrière est fort bas au-dessous du St Pilon, derrière l'abbaye de la Ste Baume et distante de là environ de demy lieue elle est dans la propriété d'un autre laboureur.

Ce marbre est à peu près comme celui de la Ste Baume à la réserve qu'il se trouve fort fileux ; on en tirerait d'assez grands blocs, mais le transport en serait plus difficile et reviendrait par conséquent plus cher quoy que moins beau.

### Carrière des Lecques (13)

Cette carrière est au terroir des Beaumettes à deux lieux de la ville de la Ciotat dans la propriété et proche la maison du Sr Re-batty négociant de Marseille où il habite.

Ce marbre à differents fonds par grandes parties, l'un est jaune, l'autre est gris de souris, le tout parsemé et tacheté de taches d'un blanc très fin en forme de petits coquillages, il s'y rencontre aussi des fonds très rouges tachetés aussi de la même manière, il est semblable à celui que les Italiens apelent vulgairement Lumaquel. Les pièces qu'on a tiré jusques à présent ne paroissent pas fort solides, mais on peut espérer qu'en enfonçant dans la montagne on le trouvera meilleur ; il faut qu'il soit transporté jusqu'à la marine où il y a une bonne lieue de très mauvais chemins, de plus, il faudra pour

(11) Lieu dit de la commune de Plan d'Aups, cant. de St Maximin, arr. de Toulon.

(12) Sommet du Massif de la Ste Baume dans le Var.

(13) Hameau de la commune de St Cyr, à l'est de la baie du même nom - dép. du Var.

l'embarquer, faire un pont qui avance dans la mer environ vingt toises parce, que ce seul endroit est une plage où il n'y a point de profondeur ; là on le prendra dans des petits bateaux pour le remettre après dans des barques qui l'emporteront ensuite à Marseille où on conte qu'il reviendra à cinq livres dix sols le pied.

### Carrière de Luminier (14)

Cette carrière est dans la terre de Messieurs de Luminier frères gentilhommes habitant la ville de Marseille, d'où cette carrière est distante de deux lieues.

Cette un albatre d'un fond couleur de feuille morte, rayé sur son délit de petits filets couleur de minime, de beau blanc et de rouge qui vont en ondoyant et qui forment de temps en temps des masles fort agréables. Et lorsqu'il est pris sur son lit il est fort beau, pomolé de ces mêmes couleurs quoy que la roche ne paroisse pas fort solide ; on pourroit pourtant en tirer des blots assez raisonnables dans l'endroit que nous avons marqué et qui selon toute aparence doit devenir plus beau à mesure qu'on enfoncera dans la montagne, on conte que rendu à Marseille il pourra revenir de quatre livres à quatre livres dix sols le pied cube.

A l'égard du vert d'émeraude, on ne doit pas y croire, l'échantillon qui en avoit été produit est pris dans la carrière de ces pierres verdâtres qui se rencontrent entre les lits de ces grais ou pierres verdâtres, comme ces gips cristalins dans les carrières de plâtre.

Le Sieur Caravaque qui depuis trois jours, lorsque je suis arrivé à Marseille, venait d'en faire la recherche, m'a assuré qu'il n'y avoit aucune sorte d'espérance à fonder sur cette nature de marbre, qu'il avoit tout examiné avec un soin inimaginable, et qu'il n'avoit eu tout au plus que de très faibles indices de ce que promettoient les échantillons.

De ces huit gisements, cinq seulement paraissent être exploités ou susceptibles de l'être ; ceux du St Pilon, des Lecques et de Lu

---

(14) Luminy, commune de Marseille, domaine sis entre le rivage de la mer et la route de Marseille à Cassis par le col de la Gineste.

minier ne sont que de simples indications qui se révèlent sans intérêt et dont nous ne trouverons plus mention.

Il est difficile de savoir à quelle époque les autres carrières furent ouvertes. L'utilisation locale doit être très ancienne. En 1656, P. Puget emploie le marbre de la Ste Baume pour la confection de deux boules destinées à orner le balcon de l'hôtel de ville de Toulon... « des boules de la définition du piédestal du balcon qui seront de pierre gasprée qu'on tire de la pierrerie de la Sainte-Baume » (14 bis). Jusqu'en 1684 on ne trouve mentionné parmi les variétés entrant dans les magasins du roi, que le marbre de la Ste Baume ; il provenait sans doute de la carrière du même nom signalée par Tarlet dans son rapport comme étant « en très mauvais état ». Dans un prix fait du 27 avril 1667, le marbrier Noël Gaultier s'engage vis à vis de la communauté de Marseille à fournir pour l'hôtel de ville en construction deux colonnes de jaspe de la Sainte Baume de 23 pans de long. (14 ter). Par un marché du 26 août 1672, Perrault Jacques Danis « marchand demeurant en la ville d'Avignon » passé avec Colbert en présence de Charles s'engage à fournir de 5 à 600 pieds cube de marbre de la Ste Baume. Il a été employé dans le revêtement « du salon de l'appartement de la Reyne du côté de la grande galerie à Versailles », en particulier aux « corniches qui sont au-dessus des chambranles ...en forme d'attique ornez d'architecture, rouleaux et autres ornemens » (15), Il a été également employé « au sallon du grand appartement du Roy à Versailles au bout de la grande galerie », où « sera fait le cadre ovale de la cheminée de marbre de la Ste Baume avec le moins de joints qu'il se pourra de six pièces au plus », (16) où sera fait également « l'architrave ou ornement qui continue lesd. deux portes avec six enroulements posez au dessus ».

Daviler, dans son « *Cours d'Architecture* » éd. de 1691, indique : « Marbre de Ste Baume, en Provence, est blanc rouge mêlé de jaune approchant de la brocatelle. Il s'en voit deux colonnes corinthiennes à une chapelle à côté du grand autel dans l'église du Calvaire au Marais ». Cet exemple est assez surprenant, car la brèche, manquant d'homogénéité, ne se débitait guère en colonnes et les carrières de Provence ne comptaient pas parmi les plus habiles.

Le marbre de Trets apparaît en 1684 dans les magasins des Roy.

(14 bis) Arch. comm. Toulon, DD. 6, p. 233.

(14 ter) Arch. comm. Marseille, BB, 101, fol. 191 v°.

(15) Prix fait du 8 mai 1681, devant Bauvais et Boindin, Arch. nat. O 1., 2068.

(16) C'est l'encadrement du bas relief de Coysevox au Salon de la Guerre.

Daviler le décrit ainsi : « Marbre de Tray, près de Ste Baume en Provence, est jaune tacheté de blanc mêlé de gris, d'un peu de rouge et fort semblable à la Ste Baume. Les pilastres ioniques du salon de Sceaux et cinq ou six manteaux de cheminées de ce même château sont de ce marbre. Il y en a aussi quelques chambranles à Trianon ».

Le marbre de St Maximin ne figure pas dans les inventaires des marbres des magasins, pourtant Daviler indique : « Marbre de St Maximin, en Provence, est une espèce de Portor dont le noir et le jaune sont fort vifs. Il s'en voit des échantillons dans les magasins du roi. » Il se tirait de la carrière de l'Estendar.

Le marbre de Pourcieux, dont la carrière paraît ancienne, n'est mentionné nulle part ailleurs.

Toutes ces carrières ont leur exploitation arrêtée entre 1712 et 1737, car à cette dernière date, l'inspection faite par Jean Tarlet, fils de Claude et son successeur au Contrôle général des marbres, ne fait état que de la carrière du Tholonet. Le marbre que l'on y tire est connu à Paris sous le nom de brèche d'Alep ou d'Alet. Il est d'excellente qualité et il a supplanté tous les autres marbres de Provence ; les achats effectués pour le roi ne sont pas massifs, ils ne roulent que sur quelques blocs, car ce marbre ne peut s'utiliser que dans la décoration, en chambranles, et en tables, ouvrages qui ne peuvent entraîner une grosse consommation.

\* \* \*

A ces carrières mentionnées dans le mémoire de Tarlet il faut ajouter, pour avoir un tableau presque complet des richesses marbrées de la Provence au XVIII<sup>e</sup> siècle, les carrières de Beaurecueil (17) de Saint Antonin, (18) des Pennes (19) et de Grasse. (20)

La carrière de Beaurecueil a été ouverte entre 1712 et 1735, car à cette dernière date, un marché était passé entre monsieur de Beaurecueil et Tarlet pour la fourniture de marbre. Il est semblable à celui du Tholonet. La carrière située au quartier de Roques-Hautes est exploitée avec de plus en plus de difficultés à mesure que l'excavation s'agrandit, en 1751 cette exploitation devient dangereuse et semble être abandonnée peu après. (21).

(17) Bouches-du-Rhône, cant. de Trets, arr. d'Aix-en-Provence.

(18) Bouches-du-Rhône, cant. de Trets, arr. d'Aix-en-Provence.

(19) Bouches-du-Rhône, cant. de Gardanne, arr. d'Aix-en-Provence.

(20) Alpes-Maritimes, ch. l. arr.

(21) A. N. O 1 2070 (1).



La carrière de Saint Antonin est située au dessus de celles de Beaurecueil et de Gallifet. L'ouverture d'une carrière était subordonnée à l'autorisation royale, délivrée par le Directeur des Bâtiments. Les carrières jusqu'en 1789 étaient réputées propriétés royales et ce n'est qu'à partir de la loi de 1810 qu'elles ne furent plus soumises qu'à une législation de police. Madame de St Antonin demanda cette autorisation le 30 Août 1754 invoquant ses petits revenus, sa maison récemment brûlée, le service de ses six enfants dans la marine royale ; après de nombreuses sollicitations, elle l'obtint le 21 mai 1757, elle lui est accordée selon les règlements en vigueur. (22) Il semble qu'il n'y ait eu qu'un envoi de blocs sur Paris en 1764.

La carrière des Pennes n'était pas ouverte en 1712, nous la trouvons mentionnée en 1737. Entre temps, vers 1730, un envoi de plus de mille pieds cube a été fait aux magasins du roi ; mais le choix laisse à désirer ; et le Contrôleur, craignant d'être à nouveau mal servi, ne renouvelle pas les marchés, aussi les magasins restent petitement pourvu de ce marbre qui, d'une structure semblable à celle du marbre du Tholonet, était employé aux mêmes usages. Il était connu à Paris sous le nom de brèche de Memphis, ou brèche étrusque à cause de la nuance de son rouge ; sur ce rouge s'enroulaient de longues taches jaunes, ou blanches, larges ou minces. En 1748, le Contrôleur néglige la visite de la carrière qui appartient au marquis des Pennes ; il semble qu'il n'y ait eu qu'un envoi pour Paris vers 1730. En 1765 l'exploitation était arrêtée.

Le 14 mars 1756, le premier consul de la ville de Grasse écrivait au marquis de Marigny, Directeur des Bâtiments, qu'une carrière de marbre venait d'être découverte dans les terres gastes de la communauté ; il envoie des échantillons qui sont communiqués à Souflot et à Blondel, et donne la description des diverses espèces : « marbre à fond pourpre très beau et herborisé », « marbre d'un blanc d'albâtre statuaire ». L'autorisation n'est pas accordée, bien qu'elle ait été demandé par la ville qui, obligée de construire des casernes pour loger les troupes qui stationnaient fréquemment dans cette ville frontière, aurait perçu là un revenu qui l'aurait aidée à effectuer une dépense importante ; le refus n'empêche pas que l'exploitation est cédée à un carrier nommé Barquin et le marquis de Mirabeau s'intéresse à l'exploitation. En 1762, deux habitants de Châteauneuf d'Opio, Jacques Géraud et Antoine Besson demandent une con-

(22) Permission d'exploiter donnée le 21 mai 1757 - pièces jointes -

cession sans obtenir de réponse. En 1764 l'inspecteur des marbres de Bordeaux saisit douze caisses de marbres de Grasse destinées à la décoration du château d'Oranienbaum (23) en Russie, élevé par Rainaldi (24) pour l'Impératrice. Les consuls sont mis alors en demeure de demander l'autorisation indispensable et légaliser l'exploitation ; des envois d'échantillons sont faits par Isnard en leur nom, « marbre jaspé à fond rouge le plus souvent, quelquefois jaune et varié de plusieurs couleurs vives, avec des figures de coquillage bien formées de rubans et autres accidents très distingués..., d'abastre oriental de même nature et qualité que le marbre presque aussi dur et dissoluble dans l'eau forte et prenant le plus beau poli », enfin du marbre blanc. L'autorisation est accordée à Isnard, médecin et consul, qui est également nommé inspecteur des carrières le 23 août 1765 (25). Plusieurs envois de ce marbre furent adressés à des marbriers parisiens, mais il n'entra pas semble-t-il dans les magasins royaux. Le commerce en fut malgré tout assez important, puisque le dictionnaire de Savary, en 1765, apprend que des ouvriers italiens travaillent à la confection d'encolures, cheminées, colonnes, tables etc... sur des dessins qui leur sont envoyés, et que des magasins de vente vont s'ouvrir incessamment dans les grandes villes.

Les marbres de Provence les plus appréciés étaient ceux du Tholonet et des Pennes, ils l'étaient davantage pour la beauté et l'harmonie de leur riche coloris que par leur solidité. Buffon dit que « le marbre de la Ste Baume est renommé, il est taché de rouge, de blanc, de jaune, il s'approche de celui appelé brocatelle d'Italie ; ce marbre est un des plus beaux qu'il y ait en France » (26). Ce jugement autorisé est corroboré par celui du contrôleur des marbres Jean Tarlet. « L'on en fait venir aussi pour le roy de Provence du coté de St Maximin, de la Sainte Baume, mais le plus beau qui *ce* tire de cette province actuellement *ce* tire aux environs d'Aix, on le marquis des Pennes est propriétaire d'une carrière et le Chevalier de Gallifet d'une autre qui est le plus beau et le plus solide, l'on ne tire

(23) ville russe, dans le golfe de Finlande, à proximité de St Pétersbourg.

(24) 1709-1790 - Architecte italien - Construisit en Russie le pavillon de la grande glissoire, le petit palais chinois dans le parc d'Oranienbaum où dominait la décoration de stucs ; il construisit également pour Catherine II, deux palais qu'elle offrit à son favori Grégoire Orlov ; le palais de Marbre sur les quais de la Néva à St Petersbourg, dont le grand salon est tapissé de marbres de couleurs de Silesie et le palais de Golchina élevé de 1766 à 1777.

(25) Arch. nat., O 1, 2081 (2).

(26) Buffon, *Hist. nat.*, t. I, p. 301, Paris, 1785.

des marbres de cette province que pour en avoir de différentes couleurs dans les magasins du roy » (27).

D'après le rapport de Tarlet de 1712, le prix de revient des marbres rendus à Marseille variait de 5 livres 10 sous à 6 livres 10 sous selon l'état de la carrière et la longueur des chemins. En 1737 Jean Tarlet achète 6 livres le pied cube le marbre du Tholonet ; en 1748 le marché est passé à 7 livres quoique le chevalier de Gallifet ait demandé 10 livres, car il vendait ce même marbre, à Marseille, 17 à 20 livres et à Paris, 24 à 26 livres. Le marbre des Pennes est acheté par le roi, en 1737 à 6 livres le pied cube. A Paris les marbres de Provence étaient prisés mais étaient assez rares. Ils ont valu jusqu'à 60 livres le pied cube. (28) Si l'on considère qu'un ouvrier carrier gagnait une livre par jour, on voit combien le marbre était un matériau coûteux, et n'est-ce là que le prix du bloc brut ; la mise en œuvre lente et difficile augmentait considérablement le prix de revient des travaux de marbrerie qui étaient réservés aux grands seigneurs ou aux collectivités riches.

L'étude de l'utilisation de ces diverses variétés de marbre de Provence est à faire. Nous noterons simplement ici quelques ouvrages confectionnés pour les maisons royales dans les ateliers et les magasins du roi.

**Brèche d'Alep.** — En 1766 des cheminées sont mises en place dans l'appartement de la reine à Fontainebleau, et dans l'appartement de Mesdames à Versailles (29) ; en 1747 dans le château de Choisy, en 1754 dans la salle des Offices du château de Crécy et dans le château de Bellevue où elles sont assorties de six tables de même espèce (30). Elle entre en 1757 dans la composition du pavage du salon du château de St Hubert avec le Campan et le blanc veiné (31) et elle est prévue dans le pavement du chœur de la cathédrale de Chartres en 1766, ou elle entre en concurrence avec le rouge Campan. (32)

**Brèche de Memphis.** — En 1750, une cheminée est placée au château de St Hubert, et une autre dans le vestibule du château de

(27) *Mémoire pour les carrières de Marbre du roy* par Jean Tarlet, vers 1737 : A. N., O 1, 2068.

(28) *Bullet. Architecture pratique*, Paris, 1768. A la même date un état de la série O 1. des Arch. nat. donne 40 livres le pied cube, pour la brèche d'Alep et de Memphis.

(29) Arch. nat. O 1, 2069.

(30) Arch. nat. O 1., 2072.

(31) Arch. nat. O1., 2075.

(32) Arch. nat. O1., 2082 (3).

Choisy (33), ; en 1754 pose d'une cheminée dans l'antichambre du roi du château de Crécy (34).

La marquise de Pompadour, pour la décoration de ses différents hôtels utilisa, de 1749 à 1753, 1060 pieds cube de marbres de couleurs, dans lesquels figurent 114 pieds cube de brèche d'Alep et 50 de brèche de Memphis.

**Marbre de la Ste Baume.** — Il occupe à Versailles une place d'honneur, puisqu'il entre dans la décoration du salon de la Paix et de la Guerre et qu'il constitue, dans ce dernier, le cadre ovale mouluré qui entoure le bas-relief de Coysevox représentant Louis XIV triomphant.

**Marbre de Grasse.** — Il alla orner les murs des pavillons de la Grande Glissoire et le palais Chinois que Catherine II faisait construire par Antonio Rins di (1709-1790) dans le parc du château d'Oranienbaum, et peut-être rencontrèrent-ils au palais de Marbre de St Pétersbourg, construit par le même architecte, ceux tirés de la Sibérie.

Ajoutons qu'en 1751 on trouvait dans les magasins du roi, parmi une vingtaine de variétés principales, 1020 pieds cube de brèche de Memphis, 173 de brèche d'Alep, et 23 pieds cube de Ste Baume sur un total d'environ 12.000 pieds cube. (35)

Le rôle du marbre des carrières de Provence dans la décoration des maisons royales a été moins important que celui des carrières pyrénéennes, languedociennes, italiennes ou belges ; il est pas cependant négligeable, car il apportait une note de distinction qui a été appréciée, particulièrement vers le milieu du siècle, au moment où la pureté du style Louis XVI perçait à travers le raffinement du rocaille. En Provence, la documentation connue ne permet pas de savoir dans quelle mesure les marbres locaux ont été utilisés, sinon que de nombreuses cheminées d'hôtels aixois sont faites de marbre des carrières voisines ; pour le reste une étude serait nécessaire (36).

Emile BONNEL.

(33) Arch. nat. OI., 2069 (5).

(34) Arch. nat. OI., 2072 (2).

(35) Arch. nat. OI., 2069 (6).

(36) Darluc dans son « *Histoire naturelle de la Provence* » 1782 cite dans les environs d'Aix le marbre de St Eutrope, de la Keirié, du Tholonet, de Beaurecuil, de St Antonin et celui de Brignoles.

**PIECES JUSTIFICATIVES**

Permission d'exploiter une carrière de marbre située dans la terre de St Antonin près d'Aix-en-Provence en faveur de Me de St Antonin.

n° 66

Marbres

7 juillet 1757

Nous, marquis de Marigny, conseiller du Roy en ses conseils, commandeur de ses ordres, Directeur et ordonnateur général de ses Batiments, Jardins, Arts, Académie et Manufactures royales.

Le Roi étant informé de la découverte que Madame de St Antonin a faite d'une carrière de marbre dans sa terre de Saint-Antonin près Aix-en-Provence, dont la qualité paroît mériter qu'on fasse l'extraction, certifions à tous ceux qu'il appartiendra, que Sa Majesté voulant protéger les soins de la dite dame de St Antonin, lui a permis de tirer et faire exploiter à ses frais et dépens les marbres de la dite carrière, bien entendu toutesfois que ladite exploitation ne préjudiciera en rien aux intérêts du roi, qu'elle se fera de l'agrément des propriétaires du terrain où elle est située si ce terrain n'appartient pas à ladite Dame, et en outre aux charges et conditions suivantes, de ne vendre aucun des blocs de ladite carrière qu'après nous en avoir préalablement informés de leurs mesures et de leur arrivée à Marseille lorsqu'elle y en aura fait transporter, où nous les ferons visiter par l'Inspecteur des Marbres du Roy et autres personnes à nos ordres, qui en feront choix pour les ouvrages de Sa Majesté s'ils y sont propres, et que nous aurons fait retenir et marquer ceux qui conviendront au Service des Bâtiments de Sa Majesté, lesquels seront payés à ladite dame à raison de 10 livres le pied cube rendu au port de Marseille. En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat à ladite dame pour luy servir et valoir ce que de raison, lequel nous avons signé de notre main, fait contresigner par un des secrétaires ordinaires des Bâtiments du roy, et apposer le cachet de nos armes.

Fait à Versailles le 21 may 1757 - Signé, le marquis de Marigny -  
Par le Directeur Général, signé : Sarreau de Vahiny.

Dans *l'Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'Oryctologie* 1755, Antoine Joseph Dezallier d'Argenville énumère, à la seconde partie de l'ouvrage, les richesses minérales de chaque province. En Provence il note les variétés suivantes de marbres (p. 464-475).

*Le marbre de Toronet à une lieue de cette ville est jaunâtre, rougeâtre et de différente couleur ; il est mêlé de cailloux bruns et noirs ; on le connoît à Paris sous le nom de brèche d'Alep.*

*Celui de la terre de Beaurecueil, à une demi-lieue de distance est plus jaune, plus bariolé et plus beau ; c'est une espèce de brocatelle.*

*Le marbre qu'on trouve dans la montagne de Sainte Baume est de diverses couleurs et porte le même nom. Le plus ordinaire a le fond blanc sale, avec des raies rouges. Les mines de Jayet n'y sont pas rares. On ne doit pas oublier une grotte élevée et fort curieuse que l'on y trouve, où l'on a pratiqué une chapelle et un chœur pour y prier Dieu. Elle est attenante au couvent des Dominicains qui la desservent au nombre de cinq ; ils reçoivent à coucher les étrangers dans une chambre d'honneur qu'ils appellent la chambre du Roi.....*

*Le marbre de Saint Maximin qui porte le même nom est moins beau ; on le découvre dans le lieu dit l'Estandard ; le fond en est gris avec des taches noires et quelques veines brillantes et jaunes.*

*Celui de Nans, près de la Sainte Baume est mêlé de filets d'argent.*

*Le marbre de Louplandoux est rougeâtre avec des taches d'un beau blanc ; il se trouve près de la paroisse dite San Jaumé où Saint Jacques.*

*On voit au village dit de Bouc un marbre mêlé de taches rouges, blanches, jaunes, grises avec quelques points argentés.*

*Le marbre de Trets à deux lieues d'Aix dans le lieu dit Saint Jean du Désert a le fond jaune veiné de blancs coupé de lignes rouges et se polit très bien, il ressemble à la brocatelle d'Espagne.*

*On trouve un marbre vert sur une montagne à deux lieues d'Aix, où se voit une ancienne tour nommée la Keirié.*

*Le marbre de la vallée dite Des Pennes, qui porte le nom du village voisin, est tantôt rouge, tantôt blanc et n'est pas si renommé que les autres.*

*Les carrières de Fabregoules, de Cabries et de Rousset rendent à peu près les mêmes marbres*

*Tarascon dans sa viguerie donne un marbre dans le village d'Eygalière qu'on travaille à celui de Saint Rémy, ce qui lui fait souvent donner le nom de Saint Rémy ; ce marbre mêlé de blanc, de jaune, de rouge et de couleur de chair est fort beau.*

*Un marbre de la même couleur et encore plus beau se tire dans un lieu dit Oreilles, à neuf lieues d'Aix.*

*A Brignol, qui est vignerie, est une carrière de marbre blanc dont le fond est rouge.*

*Les cavernes de Barjols et de Varage méritent d'être vues pour leurs belles congélations ; on en tire du sable pour les verreries.*

Certaines variétés ne sont pas mentionnées dans notre étude, car nous n'avons trouvé à leur sujet aucun renseignement. Ce sont :

le marbre de Saint Jacques, quartier de Louplandeux, (probablement St Marc-Jaume Garde, dans le canton d'Aix Nord), celui de Bouc (arr. d'Aix, c. de Gardanne) ; celui du quartier de la Keiré à Aix-en-Provence ; celui de Fabregoules, de Cabries (arr. d'Aix, c. de Gardanne), de Rousset (arr. d'Aix, c. de Trets) ; d'Eygalières (arr. d'Arles, c. d'Orgon) ; d'Aureille, (arr. d'Arles, c. d'Eyguières) ; de Brignoles (arr. de Toulon, ch. l. c.) ce dernier était exploité avant 1940.